



Volleyball Québec
7665 boul. Lacordaire
Montréal Québec H1S 2A7
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

OUVERTURE DES POSTES D'ENTRAINEUR(E)S-CHEF DES PROGRAMMES ÉLITE FÉMININ ET MASCULIN DE VOLLEYBALL - ÉTÉ 2023

Volleyball Québec ouvre, en vue de la Coupe Canada 2023, deux postes d'entraîneur(e)s-chefs pour les programmes élite féminin et masculin. Les programmes des équipes du Québec compteront de 24 à 32 athlètes regroupées de la façon suivante : 12 athlètes élite, 12 athlètes relève et jusqu'à 4 athlètes d'entraînement par équipe. L'entraîneur(e)-chef entrainera les athlètes de l'équipe élite, en plus de collaborer avec les entraîneur(e)s relève. Volleyball Québec recrutera un entraîneur(e) adjoint(e) élite pour épauler l'entraîneur(e)-chef en entraînement et en compétition.

Les entraîneur(e)s-chef du programme élite des équipes du Québec en volleyball sont sous la responsabilité de la conseillère technique/entraîneure volet volleyball et du directeur général. Son rôle consiste à encadrer les athlètes engagés dans ce programme, de façon plus concrète :

- Contribuer au développement sportif et humain des athlètes en accord avec la [philosophie de l'excellence de Volleyball Québec](#);
- Diriger le camp de sélection en collaboration avec la conseillère technique/entraîneure
- Diriger et entraîner l'équipe élite et collaborer avec les entraîneur(e)s de l'équipe relève
- Diriger l'équipe élite lors de la Coupe Canada 2023

PROGRAMME ÉLITE FÉMININ ET MASCULIN ÉTÉ 2023 :

Superviseure du programme : Sarah-Jeanne Meunier-Bédard

Âge des athlètes : athlètes né(e)s en 2005, 2006 et 2007

Camp de sélection : 27-28 mai 2023 à l'Université de Sherbrooke,

Camps d'entraînement : 15 au 17 juin (à confirmer), 24 au 27 juin, 2 au 5 juillet ET 12 au 15 juillet 2023, site(s) à déterminer

Compétition : Coupe Canada, du 19 au 23 juillet 2023, Toronto, Ontario

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

- Entraîneur(e) possédant déjà une certaine expérience des programmes des équipes du Québec, ou une expérience d'entraîneur dans les réseaux universitaire ou collégial division 1 ou une expérience qui pourrait être qualifiée équivalente;
- Entraîneur(e) dont les compétences sont reconnues en matière de développement du talent sportif et de la conduite d'une équipe en compétition;
- Entraîneur(e) certifié(e) performance (ou niveau 3 de l'ancien programme du PNCE). Les candidats en processus de compléter le niveau performance pourront aussi être considérés.

EXIGENCES GÉNÉRALES

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et avoir une bonne capacité d'adaptation;



- Facilité à travailler en équipe, sens des responsabilités, rigueur et sens du détail;
- Fournir une lettre de motivation et une lettre de recommandation;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Être membre en règle de Volleyball Québec.
- Avoir fourni une preuve de vérification d'antécédents judiciaires datant d'au plus trois ans conformément à la [Politique sur la vérification des antécédents judiciaires de Volleyball Québec](#) approuvée par le conseil d'administration de Volleyball Québec le 10 septembre 2015. Volleyball Québec suggère un service rapide et efficace de par son entente avec SterlingBackCheck. [Suivre ce lien pour plus d'informations à propos de ce service.](#)

RÉMUNÉRATION

La rémunération est basée sur des honoraires fixes tout en considérant les disponibilités financières permettant de réaliser chacun des programmes en 2023.

NOTES

Pour tout questionnement ou information complémentaire, communiquez avec Sarah-Jeanne Meunier-Bédard par téléphone au 514 963-5429 ou par courriel à sjmb@volleyball.qc.ca.

Les candidatures reçues au plus tard le 5 mars 2023 seront assurées de la considération du comité. L'entraîneur doit transmettre sa lettre de motivation, son curriculum vitae ainsi que sa lettre de recommandation à Sarah-Jeanne Meunier-Bédard par courriel à sjmb@volleyball.qc.ca. Les entraîneurs embauchés au sein des équipes du Québec de l'été 2022 sont exemptés de soumettre une lettre de recommandation.

Notez que la responsabilité du choix et de l'embauche des adjoints revient à Volleyball Québec. Volleyball Québec doit garder en vue des considérations provinciales d'opportunités de développement ainsi que de jumelages bénéfiques au personnel d'entraîneur en termes de complémentarité des expériences et de régions/clubs d'origine, le tout dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit pour les athlètes.

Le processus de sélection des candidats peut aller jusqu'à l'entrevue.

**Date limite des dépôts de candidatures :
dimanche le 5 mars 2023**

